

Compte rendu de la

**RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL DU PROJET EAF-NANSEN
POUR LA RÉGION DE LA COMMISSION DES PÊCHES DU SUD-OUEST DE
L'OCÉAN INDIEN**

Mombasa, Kenya, 26 septembre 2009



LE PROJET EAF-NANSEN

La FAO a initié l'exécution du projet «Renforcement de la base des connaissances pour mettre en œuvre une approche écosystémique des pêcheries marines dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR)» en décembre 2006. Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen fait suite aux précédents projets/programmes dans le cadre du partenariat entre la FAO, Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen en Norvège, pour l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques dans les pays en développement. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements et en collaboration avec les projets grands écosystèmes marins (GEM¹) soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM²) et d'autres projets régionaux qui ont le potentiel de contribuer à certains éléments du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'opportunité aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne partenaires de recevoir un appui technique de la FAO pour le développement de cadres nationaux et régionaux visant une approche écosystémique de l'aménagement des pêches et la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires sur leurs écosystèmes marins. Ces éléments seront utilisés pour la planification et le suivi des pêcheries et de leurs écosystèmes. Le projet contribue à renforcer les capacités des administrations nationales responsables de l'aménagement des pêches en introduisant des méthodes d'évaluation des risques écologiques pour identifier les questions d'aménagement d'importance majeure ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi des progrès de la mise en œuvre de plans d'aménagement des ressources marines conformes à l'approche écosystémique des pêches.

¹ En anglais: Large Marine Ecosystem

² En anglais: Global Environment Facility (GEF)

RENFORCEMENT DE LA BASE DES CONNAISSANCES POUR
METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES
PÊCHERIES MARINES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)

Compte rendu de la

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR RÉGIONAL DU PROJET EAF-NANSEN POUR LA
RÉGION DE LA COMMISSION DES PÊCHES DU SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Mombasa, Kenya, 26 septembre 2009

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au

Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications
Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation
FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Ce document est le rapport de la réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la région de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI). Le CPSOOI est l'un des comités directeur régionaux du projet EAF-Nansen (Renforcement de la base de connaissances nécessaire à la mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement). La réunion s'est tenue à Mombassa (Kenya), le 26 septembre 2009. Le rapport relate les discussions tenues au cours de la réunion, les décisions prises et les recommandations faites. Il a été élaboré par l'unité de gestion du projet EAF-Nansen à Rome et distribué à tous les participants pour commentaire et approbation.

FAO EAF-Nansen Project

Compte rendu de la Réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la région de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien, Mombasa, Kenya, 26 septembre 2009.

FAO, Rapport du Projet EAF-Nansen. N° 9. Rome, FAO. 2010. 17p.

RÉSUMÉ

La première réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la région de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI) s'est tenue à Sai Rock Hotel à Mombasa (Kenya) le 26 septembre 2009. Y ont pris part, des représentants des Comores, Kenya, Madagascar, Maldives, Maurice, Mozambique, Seychelles, et de la République unie de Tanzanie. Des représentants du Partenariat stratégique pour le fonds d'investissement des pêches de l'Union africaine, du projet sur les grands écosystème marin du courant d'Agulhas et de Somalie (ASCLME), du Secrétariat de la Convention PNUE/Nairobi et du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP) ont également participé à la réunion. Dr. Hussain Rasheed Hassan, Ministre d'état des pêches et de l'agriculture de la République des Maldives a été élu président de la réunion.

Le Secrétariat de la CPSOOI a rappelé aux participants que la décision prise par la Commission pour adopter le Comité directeur régional du projet EAF-Nansen et le Groupe de travail régional comme organes subsidiaires de la Commission est en réponse aux propositions faites par le Comité scientifique de la CPSOOI lors de sa troisième session tenue à Maputo (Mozambique) en septembre 2008.

La réunion a commencé avec un aperçu du projet EAF-Nansen par le Coordonnateur qui a également insisté sur les principes de base de l'approche écosystémique des pêches (AEP). Les activités et réalisations de chaque composante du projet ont été présentées et discutées. La structure de gestion du projet, les activités de suivi de l'écosystème, la revue à mi-parcours et le plan de travail pour 2010, ont aussi été exposées.

Les recommandations compilées au cours de la réunion ont été discutées et adoptées par les membres du comité.

INTRODUCTION

1. La première réunion du Comité directeur régional du projet EAF-Nansen pour la région correspondant à la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien s'est tenue le 29 septembre 2009 à Sai Rock Hotel à Mombassa (Kenya). Les représentants des Comores, Kenya, Madagascar, Maldives, Ile Maurice, Mozambique, Seychelles, et de la République unie de Tanzanie y ont pris part. On s'attendait que chaque pays fût représenté par le Directeur des pêches et le point focal national du projet EAF-Nansen. Les représentants du Partenariat stratégique pour le Fonds d'investissement des pêches de l'Union africaine, du projet sur le Grand écosystème marin du courant d'Agulhas et de Somalie (ASCLME), du Secrétariat de la convention PNUE/Nairobi, et du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP) y ont également assisté. La liste des participants se trouve en Annexe B.
2. Au début de la semaine, la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien (CPSOOI) a accepté la proposition d'établir un Comité directeur et un Groupe de travail pour le projet EAF-Nansen comme organes subsidiaires de la Commission et du Comité scientifique de la Commission (CPSOOI) respectivement et sous les termes et conditions présentés en Annexe C.
3. Dr. Hussain Rasheed Hassan, Ministre d'Etat des pêches et de l'Agriculture de la République des Maldives, a été élu président de la réunion. Dans sa déclaration d'acceptation, le président s'est engagé à faire de son mieux bien qu'il soit nouveau dans le projet.
4. Le président a demandé à chaque participant de se présenter. L'ordre du jour de la réunion (Annexe A) a été adopté sans changement.
5. Dans de courtes déclarations d'introduction, les principaux partenaires dans la région (à savoir le projet ASCLME, le projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP), le projet UNEP/WIOLab et le Fonds d'investissement pour les pêches de l'Union africaine) ont exprimé leur sincère gratitude pour avoir été inclus dans le Comité directeur et apprécié la contribution que le projet fait pour la compréhension et la gestion des ressources halieutiques dans la région ouest de l'océan indien . Les points suivants ont été soulignés:
 - Le Secrétariat de la CPSOOI a rappelé aux participants que la décision prise par la CPSOOI pour adopter le Comité directeur régional et le Groupe de travail régional du projet EAF-Nansen comme organes subsidiaires de la Commission est en réponse aux propositions faites par le Comité scientifique de la CPSOOI lors de sa troisième session tenue à Maputo (Mozambique) en septembre 2008. Il a noté que l'idée est d'éviter d'établir un autre comité directeur pour un projet exécuté dans la région du sud-ouest de l'océan indien. Il a ensuite indiqué les avantages que cela apporte à la fois au projet, à la Commission et à l'ensemble de la région;
 - Le projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP) a noté que son association avec le projet EAF-Nansen est bénéfique au SWIOFP en termes d'aménagement;
 - L'ASCLME a noté sa profonde satisfaction par rapport à la collaboration et à l'appui qu'il reçoit du projet EAF-Nansen, particulièrement par rapport au travail que le N/R Dr Fridtjof Nansen fait en partenariat avec le projet ASCLME;

- La Commission de l'Union africaine a souligné les complémentarités possibles entre son projet du fonds d'investissement pour les pêches durables du partenariat stratégique et le projet EAF-Nansen et la convergence qu'une telle collaboration apportera aux pays de la région;
- Le Secrétariat de la convention PNUE de Nairobi a félicité la CPSOOI, le projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien et le projet EAF-Nansen pour le partenariat efficace qu'ils établissent actuellement dans la région et qui met à contribution toutes les synergies possibles dans le travail de divers projets. Il a été noté que le fait d'organiser au même moment la réunion de la Commission et les réunions des comités directeur des deux projets a aidé à faire des économies de temps et d'argent.

RAPPORT SUR D'ACTIVITÉ DU PROJET (DEPUIS SON LANCEMENT)

6. Le Coordonnateur du projet a donné une brève description des activités menées par le projet depuis son lancement en décembre 2006.
7. Le Coordonnateur a commencé son propos en rappelant aux participants que l'AEP est l'une des approches émergentes dans la gestion des ressources naturelles de manière holistique et qu'un certain nombre d'instruments internationaux et régionaux relatifs aux pêches ont élaboré des dispositions qui intègrent les principes de l'approche écosystémique des pêches. Il a donné le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable (FAO), l'ONUED et son agenda 21 (1992), la Convention des nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) comme exemples de tels instruments. Il a dit que la CNUDM oblige les Etats côtiers à prendre en considération l'interdépendance des stocks de poisson, de même que les effets de leurs activités de pêche sur les espèces associées ou dépendant des espèces capturées. Il a noté que l'AEP a été abordée plus explicitement dans la déclaration de Reykjavik adoptée à la Conférence de Reykjavik sur la pêche responsable dans l'écosystème marin en octobre 2001 et rappelé aux participants le plan de mise en œuvre du sommet mondial sur le développement durable (SMDD) à l'horizon 2010 et le l'adoption, en 2003, par le Comité des pêche de la FAO (COFI) de l'AEP comme le cadre approprié pour la gestion des pêcheries.
8. Il a passé en revue les principes de base de l'approche écosystémique des pêches, à savoir:
 - Maintenir l'intégrité de l'écosystème;
 - Améliorer l'équité et le bien-être humains;
 - Appliquer l'approche de précaution et développer des systèmes de gestion adaptative;
 - Assurer la comptabilité des mesures de gestion (à travers des juridictions);
 - Elargir la participation des parties prenantes et promouvoir l'intégration sectorielle;
 - Améliorer la recherche pour mieux comprendre les écosystèmes et reconnaître que les décisions de gestion et de conservation devraient être basées sur les meilleures connaissances disponibles.
9. Il a ensuite rappelé les objectifs immédiats et à long terme du projet, et expliqué brièvement les composantes et les résultats comme indiqués ci-dessous.

Composante 1: Politique et gestion de l'AEP

- Politiques formulées compatibles avec les principes de l'AEP aux niveaux national et régional
- Plans de gestion révisés qui incluent les considérations relatives à l'AEP sont développés

Composante 2: Evaluation de l'écosystème et suivi

- Procédures et méthodes pour l'évaluation et le suivi des principales propriétés de l'écosystème sont établies, y compris le développement des méthodes d'échantillonnage et de collecte de données standardisées et d'un ensemble d'indicateurs scientifiques appropriés

Composante 3: Renforcement des capacités

- Capacité accrue sur l'AEP au niveau scientifique et de gestion dans les pays partenaires

Composante 4: Appui aux navires de recherche régionaux

- Conseil sur l'utilisation des navires nationaux ou régionaux pour des recherches relatives à l'AEP y compris la couverture régionale coordonnée par des navires locaux ou d'autres

Composante 5: Planification et diffusion

- Planification du projet et diffusion de l'information

10. Sous les résultats 1 et 2, il a noté les ateliers sur la familiarisation et la méthodologie pour l'évaluation du risque écologique qui ont été organisés y compris ceux tenus en juin 2008 à Durban en Afrique du sud et à Mombassa en janvier 2009. Il a relevé que les objectifs de ces ateliers étaient de : (a) présenter aux participants les concepts et principes qui régissent une approche de gestion écosystémique des pêches ; et (b) présenter aux partenaires le projet EAF-Nansen, son champ d'application et ses objectifs et identifier les activités générales à mener pour faciliter les principaux processus et les principales activités de mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches dans la région. Il a été noté que la méthode d'évaluation des risques écologiques a été présentée aux participants aux ateliers. Celle-ci comprend l'identification et la hiérarchisation des problèmes – indispensables à l'établissement de plans de gestion des pêches – ainsi que le concept et les modalités d'élaboration de rapports de référence relatifs à l'approche écosystémique des pêches.
11. Il a été noté qu'une étude théorique sur les instruments applicables à l'approche écosystémique en Afrique, comprenant des études de cas, est menée actuellement en collaboration avec le Service juridique pour le développement (LEGN) de la FAO. Elle a pour objectif de guider l'élaboration de législations nationales, ou leur amendement, dans le domaine de l'approche écosystémique des pêches et de permettre au projet EAF-Nansen d'aider les pays à intégrer le concept d'approche écosystémique dans les textes législatifs nationaux appropriés.
12. Concernant le résultat 3, il a été noté que 17 campagnes de prospection représentant 555 journées de recherche au total ont été réalisées en 2007 et 2008 en collaboration avec le programme BENEFIT (en cours en Angola, Namibie et Afrique du sud), les projets sur les grands écosystèmes marins (financés par le Fonds pour l'environnement mondial) et d'autres partenaires. Pour 2009, 300 journées de prospection sont prévues. La campagne de prospection ASCLME de 116 jours en 2008 et celle SWIOFP/ASCLME qui était en cours au moment de la réunion et qui devait être suivie d'une campagne UICN/ASCLME/ZSL sur les monts marins (11 nov. – 21 déc.) ont été également mentionnées.

13. Le Coordonnateur a relevé que plus de 250 scientifiques nationaux ont participé à ces campagnes. Les résultats des prospections sont présentés dans les rapports de campagne produits par les directeurs de campagne de l'IMR assistés des scientifiques locaux qui ont participé aux expéditions. Des réunions post-campagne ont été organisées pour présenter les résultats des recherches aux autorités nationales (gestionnaires, chercheurs et responsables politiques). En outre, un atelier sur l'analyse des données de campagne a été organisé à Accra (Ghana) en décembre 2008 pour les scientifiques travaillant dans la zone du Grand écosystème marin GCLME et un autre sur le même sujet est prévu du 3 au 12 novembre 2009 pour les pays de la région CPSOOL.
14. Une réunion d'experts consacrée à la conception d'activités relatives au Système d'information géographique (SIG) dans le cadre du projet EAF-Nansen s'est tenue à Rome du 30 septembre au 2 octobre 2008. L'objectif était d'évaluer le potentiel du SIG comme outil essentiel d'application de l'approche écosystémique des pêches.
15. Concernant les résultats 4 et 5, le Coordonnateur a souligné que le projet a fourni un appui pour la tenue de plusieurs ateliers d'évaluation des stocks et de réunions de Groupes de travail, principalement dans la zone du COPACE (Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est) et ébauché des plans pour fournir un appui semblable aux pays de la région CPSOOL.
16. Concernant la composante sur le renforcement des capacités du projet (résultat 6), il a été noté qu'un atelier des formateurs s'est tenu en février 2009 à Rome et que le projet étudie des possibilités de formation formelle avec certaines universités africaines.
17. Concernant la planification, la diffusion et la communication (résultat 6), il a été fait mention des réunions tripartites annuelles (FAO, Norad, IMR) et du Forum annuel. Le Forum annuel vise à établir un rapport d'avancement du projet, à diffuser les expériences, à identifier les bonnes pratiques et à examiner les stratégies. Le premier Forum du projet a eu lieu le 16 décembre 2008 à Rome. Toujours au titre de ce résultat, une Stratégie de communication a été établie et un site Internet consacré au projet (www.eaf-nansen.org) a été élaboré de même qu'un journal.
18. Le Coordonnateur a informé les participants qu'au début de l'année, le projet a demandé aux Groupes de travail nationaux (GTN) de préparer une note conceptuelle qui devrait définir la nature de l'engagement national dans le cadre du projet. Il a expliqué la première étape en vue de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches et de s'assurer que le pays est parfaitement préparé à s'engager dans ce processus et est conscient par rapport à ce qu'il peut produire et quand. Par conséquent, il est essentiel de définir le champ d'application du travail, les activités à réaliser, et le type de problèmes à affronter et d'identifier également le type de structures ou de groupes à intégrer dans le processus. La note conceptuelle devrait saisir toutes ces problématiques.
19. Il a noté que certains pays n'ont ni soumis leur note conceptuelle ni réagi au rappel qui leur a été envoyé à ce sujet. Il a aussi relevé que sur la base des commentaires de l'unité de coordination du projet, chaque groupe de travail national (GTN) a été invité à développer, à partir de la note conceptuelle, un petit projet que le projet EAF-Nansen pourrait financer. Ce dernier met actuellement à la disposition de chaque GTN, un montant de 5000 USD pour faciliter ce travail.

20. En conclusion, le Coordonnateur a donné aux participants, des informations sur les projets suivants que le projet EAF-Nansen prépare actuellement avec la Commission du courant de Benguela; le projet appuiera la Commission dans la conduite des campagnes de prospection de l'écosystème avec le N/R Dr Fridtjof Nansen:

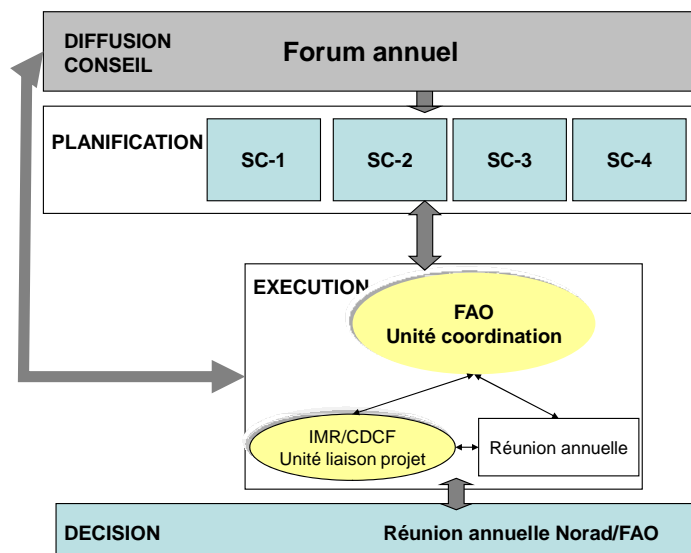
- Fournir des conseils sur les arrangements institutionnels qui viennent en appui à une approche écosystémique des pêches;
- Définir une stratégie pour développer et intégrer la dimension humaine d'une approche écosystémique des pêches dans la région; et
- Appliquer un processus qui permet la revue (audit) et le suivi de l'AEP.

21. Il a demandé si de tels projets pourraient être reproduits dans la région du sud-ouest de l'océan indien en collaboration avec les projets des pêches du sud-ouest de l'océan indien et ASCLME et la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien.

22. Au cours des brèves discussions qui ont suivi la présentation, les participants ont remercié le projet pour les réalisations obtenues. L'ASCLME a réitéré sa satisfaction pour l'appui qu'il reçoit du projet EAF-Nansen et noté l'abondance des données et informations qui ont été rassemblées au cours des campagnes de prospection ASCLME/EAF-Nansen réalisées en 2008.

STRUCTURE DE GESTION DU PROJET ET RESPONSABILITÉ

23. Le Coordonnateur du projet a introduit ce point de l'ordre du jour et précisé que les arrangements institutionnels du projet prévoient la mise en place d'un comité directeur régional pour chacune des quatre zones opérationnelles (CCLME, GCLME, BCLME et ASCLME) et la tenue d'un Forum annuel. La structure de gestion contenue dans le document de projet est reproduite ci-dessous.



24. Chaque Comité régional comprendra des représentants d'institutions de recherche et de gestion des pêches des pays partenaires de la région ainsi que de l'IMR, de la FAO, des programmes sur les Grands écosystèmes marins concernés et d'autres programmes/projets mis en œuvre dans la région.
25. Le Comité directeur régional est chargé d'évaluer l'avancement du projet et de soumettre des recommandations aux responsables du projet concernant les besoins, les priorités et les plans de travail pour la mise en œuvre dans la région concernée. Le Coordonnateur a précisé que la mise en place des comités directeurs régionaux est actuellement en cours.
26. Un conseil consultatif a été créé pour jouer le rôle d'un "Comité directeur global" pour évaluer l'avancement du projet dans les régions, et donner des conseils à la gestion du projet pour garantir son effective exécution.
27. Un Groupe de travail régional (GTR) EAF doit être créé dans chacune des quatre régions opérationnelles du projet. Chacun de ces groupes comprend un représentant (et son suppléant) de chaque pays et des représentants des projets régionaux concernés et de commissions ou comités sous-régionaux des pêches le cas échéant. Le Groupe de travail régional (GTR) sert de forum d'apprentissage et d'échange d'idées et conseils en matière AEP dans une région donnée.
28. Le projet facilite actuellement, dans chaque pays participant, la mise en place d'un Groupe de travail national chargé de l'approche écosystémique. Celui-ci a pour tâche d'aider à la mise en application du projet sans en assumer la totale responsabilité puisque l'approche écosystémique est une question d'aménagement qui relève de la compétence du Département des pêches. Le Coordonnateur a expliqué aux participants les termes de référence des groupes de travail nationaux et régionaux.
29. Les participants ont exprimé leur satisfaction à propos des clarifications données, spécialement celles qui concernent le rôle des groupes de travail nationaux et promis de faciliter la constitution et le fonctionnement de ces structures.
30. Le besoin de coordonner les activités des points focaux nationaux des différents projets a été souligné. Par exemple, Madagascar a rapporté qu'il a décidé d'utiliser le même comité comme point focal des projets ASCLME, SWIOFP et EAF-Nansen.

LES CAMPAGNES DE PROSPECTION DU DR FRIDTJOF NANSEN

31. En introduisant ce point de l'ordre du jour, Tore Stromme, Coordonnateur de la recherche du projet EAF-Nansen, a donné l'historique du programme Nansen et rappelé les campagnes réalisées dans le sud-ouest de l'océan indien à la fin des années 70 et au début des années 80. Il a noté que depuis lors, il n'y a eu aucune campagne complète dans les eaux kényanes et tanzaniennes et que les gestionnaires des pêches de ces pays continuent de citer les résultats de ces campagnes. D'un autre côté, il y a eu des prospections dans les eaux mozambicaines par le biais de la coopération bilatérale entre le Mozambique et la Norvège, y compris la prospection sur l'écosystème en 2007
32. M. Stromme a noté que les campagnes qui ont débuté dans le sud-ouest de l'océan indien avec les projets ASCLME et SWIOFP aident à actualiser les informations de référence datant d'environ trente ans.
33. Il a souligné la situation concernant la sécurité dans la région occasionnée par les actions des pirates somaliens et leurs effets sur les campagnes en vue. Il a regretté

l'incapacité du projet EAF-Nansen d'autoriser l'utilisation du navire au-dessus de la latitude de 10° S qui inclue virtuellement les eaux de la Somalie, du Kenya et de la Tanzanie. Il a ensuite déploré l'effet que cette décision a eu sur le travail de terrain des projets SWIOFP et ASCLME.

34. M. Stromme a conseillé aux partenaires de la région de toujours soumettre à temps leur demande de temps de bateau car la Norad veut toujours avoir à temps le plan pour l'utilisation du navire.
35. Au cours des discussions qui ont suivi, les participants ont voulu savoir si la FAO partageait les informations sur la situation de la piraterie avec les partenaires. Il a été souligné que la décision prise de ne pas déployer le N/R Dr Fridtjof Nansen dans les eaux du Kenya et de la Tanzanie a été discutée pendant la réunion du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien en début de semaine et en juin. Certains participants ont considéré cela comme une occasion manquée pour actualiser les informations sur l'état de la ressource dans la région. Il a spécifiquement été mentionné que même si les projets régionaux (ASCLME et SWIOFP) pourraient trouver d'autres navires pour faire le travail, il y a à se demander si ces derniers peuvent obtenir des résultats de la même qualité scientifique.
36. Une autre question a concerné la façon dont les pays répondent aux demandes de mettre les scientifiques à bord pour les campagnes. L'ASCLME a noté que cela n'a pas été satisfaisant.
37. La FAO a expliqué que le coût des opérations du bateau est partagé entre le projet EAF-Nansen et le partenaire demandeur et que l'accès au bateau et le coût sont déterminés par un ensemble de conditions minimales. Les conditions incluent la nature du travail à réaliser, la localisation géographique, la possibilité pour le renforcement des capacités et l'appropriation au niveau local.

PLAN DE TRAVAIL POUR 2009/10

38. En présentant ce point de l'ordre du jour, M. Kyriakos Kourkouliotis, Chargé des opérations du projet EAF-Nansen a rappelé la durée du projet, le budget total, les contributions de la Norad et des partenaires (FAO et projets LME), et l'insuffisance de financement du projet. Il a rappelé aux membres de la CDR que la totalité du budget couvre les opérations du navire et la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches aux niveaux national et régional. Il a souligné que cette dernière implique l'incorporation des considérations écosystémiques dans la gestion, la formulation des politiques, le renforcement des capacités, le SIG, la diffusion de l'information, etc. Il a noté que jusqu'à présent, l'appui aux pays s'est limité au financement de la participation des chercheurs et des administrateurs aux réunions et ateliers, et informé l'assistance que les étapes suivantes de l'appui se feront à travers les notes conceptuelles que les GTN préparent actuellement et qui devraient aboutir au développement de petits projets que le projet EAF-Nansen pourrait financer.
39. M. Kourkouliotis a noté que puisque les fonds pour les activités nationales sont limités, il n'y a aucune allocation budgétaire spécifique à chaque pays et que le déboursement se fait selon la demande. Il a expliqué que le projet a été conçu avec des liens forts avec les projets appropriés GEF existants et que le financement des activités est par conséquent considéré incrémental.

40. Il a expliqué la procédure pour accéder au financement du projet pour le travail des GTN. Il a également expliqué la nature et le fond de la lettre d'accord (LOA) demandée par la FAO, les directives pour l'utilisation des fonds et l'élaboration des rapports techniques et financiers par les pays. Ensuite, il a souligné que les 5000 USD que le projet s'apprête à transférer aux pays sont juste destinés à faciliter le travail du GTN et ne devraient pas être considérés comme le seul financement du projet dans le pays.
41. M. Kourkouliotis a terminé en disant que le programme de travail au cours de la prochaine année fait par conséquent partie du programme de travail de chaque GTN et des activités qui seront entreprises au niveau régional par l'unité de coordination du projet.
42. Au cours des discussions qui ont suivi, les membres du Comité ont demandé des clarifications concernant un certain nombre d'éléments y compris l'utilisation des 5000 USD, la procédure à suivre pour avoir l'appui financier et technique pour l'élaboration des plans de gestion des pêches, etc. Il a été suggéré que la manifestation de changements politiques devrait être un facteur important à prendre en compte en donnant l'appui financier aux pays.
43. Il y a eu une longue discussion sur la question des plans de gestion des pêcheries. Il a été recommandé que le projet organise un atelier sur la préparation des plans de gestion et le projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien s'est proposé d'appuyer l'organisation de ce genre d'atelier.

EXAMEN À MI-PARCOURS

44. En introduisant ce point de l'ordre du jour, le Coordonnateur du projet a informé les participants qu'un examen à mi-parcours (EMP) du projet EAF-Nansen (GCP/INT/003/NOR) a été conduit en juin/juillet pour avoir une évaluation de l'état d'avancement du projet, formuler des recommandations concernant les modifications d'ordre général à apporter au niveau de la conception et de l'orientation, faire des recommandations concernant le plan de travail pour le reste du projet (2009 – 2011), et fournir, au cours de ce processus, des éléments de discussion sur une possible continuation possible du projet.
45. Les participants ont été informés que la FAO a trouvé que le rapport est bien rédigé et aborde les principaux aspects du projet. Il a été relevé que le projet a permis de faire mieux connaître, à un haut niveau, les concepts d'approche écosystémique dans les pays ciblés, mais qu'il y a des progrès variables dans l'incorporation de l'AEP dans la politique de gestion des pêches et de protection de l'environnement et la législation sur les pêches et l'environnement. Concernant les ressources humaines et le navire, il a été souligné que le projet établit des critères détaillés sur la définition des priorités, y compris les besoins des pays et leur niveau d'engagement, l'importance socioéconomique des écosystèmes marins et les menaces qui pèsent sur l'écosystème marin ainsi que sa fragilité.

46. Le Comité directeur régional a demandé à la FAO d'appliquer avec diligence les recommandations de la revue à mi-parcours.
47. Certains participants ont relevé que le terme écosystème a été utilisé comme un fourre-tout et recommandé à la FAO d'expliquer aux pays le concept d'AEP aussi clairement que possible. Ils ont approuvé la suggestion de l'équipe de coordination du projet de plaider en faveur d'une compréhension simple de l'approche écosystémique des pêches; on pourrait organiser un concours à travers les pays de la région du sud-ouest de l'océan Indien pour trouver l'explication la plus succincte de l'AEP dans une seule phrase.

FORMATION ET BOURSES

48. La réunion a été informée que la mise au point de la composante sur le renforcement des capacités du projet n'est pas totalement terminée mais que les activités de formation et de renforcement des capacités ont été entreprises avec celles liées aux campagnes du *N/R Dr Fridtjof Nansen* et aux ateliers/réunions organisés sur l'évaluation du risque écologique et l'élaboration des plans de gestion des pêcheries. Le Coordonnateur a informé l'assistance sur les programmes planifiés sur le renforcement des capacités incluant un cours formel à l'Université du Ghana à Accra. Le CDR a apprécié ces initiatives et recommandé que des enseignants de la région Ouest de l'océan Indien soit appuyés pour participer au cours organisé au Ghana dans l'objectif de commencer un cours similaire dans la région.
49. Le Coordonnateur a informé les membres du Comité que le groupe consultatif a demandé au projet de faire une distinction entre programmes de formation de type court et de type long et que le projet EAF-Nansen n'a pas vocation à combler tous types de lacunes dans la formation en matière de pêche comme cela est probablement perçu par les pays participants.

DIVERS

50. La Coordonnatrice du projet sur le Fonds d'investissement pour les pêches durables de l'Union Africaine, Nancy Gitonga, a expliqué la nature du fonds, et comment les pays peuvent bénéficier des avantages qu'il offre. Elle a encouragé les pays à saisir l'opportunité que les divers projets dans la région offrent et la possibilité de rassembler différentes contributions comme cofinancement nécessaire pour avoir accès à un financement plus important du Fonds d'investissement pour des projets au niveau du pays.
51. Elle a également informé les participants au sujet de la Conférence des ministres des pêches africains qui est prévue à Banjul (Gambie) en décembre 2009. Elle a déclaré que dans le passé, l'Union africaine ne donnait pas à la pêche l'importance qu'elle mérite et se réjouit des changements en cours. Elle a encouragé les Directeurs des pêches présents à tout faire pour que leur ministre prenne part à la réunion de Banjul.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

52. La FAO a rappelé aux participants les commentaires positifs émis au début par les participants sur la nécessité de tenir en parallèle la quatrième session de la CPSOOI, les

réunions régionales, la réunion du Comité directeur du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien, et la réunion du Comité de pilotage régional du projet EAF-Nansen. Comme la cinquième session de la CPSOOI aura lieu dans deux ans (2011), les participants ont été informés que la prochaine réunion du Comité régional du projet EAF-Nansen se tiendra au même moment que la prochaine réunion du Comité directeur du projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien (SWIOFP). La date et le lieu des réunions seront fixés en consultation avec l'unité de gestion du SWIOFP et communiqués en temps opportun aux membres.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

53. La FAO a présenté l'ensemble de recommandations rassemblées au cours de la réunion pour l'appréciation des participants. Après examen, les recommandations suivantes ont été retenues.
54. Le Comité directeur régional du projet EAF Nansen (CDR) pour la région du sud-ouest de l'océan indien:
- A noté et globalement approuvé les résultats et les recommandations du bilan à mi-parcours et exprimé sa satisfaction à l'égard des évaluateurs.
 - A apprécié l'appui fourni par la Norad à travers la FAO et noté que l'assistance fournie aide les pays dans la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et des cibles du Sommet mondial sur le développement durable relatifs au secteur des pêches. A cet égard le CDR :
 - Exhorte les agences de gestion des pêches à renforcer les liens entre le groupe de travail national et le système national de gestion des pêches.
 - Demande un mécanisme pour aider les pays à mesurer leur programme de performance en adoptant l'AEP au niveau national.
 - Se réjouit de la décision de la CPSOOI et du projet EAF-Nansen de collaborer pour l'organisation de deux groupes de travail sur les ressources halieutiques notant qu'ils aideront dans le suivi de la formation et l'utilisation des données produites par les campagnes du NR Dr Fridtjof Nansen.
 - A proposé d'avoir au moins un atelier de formation en 2010 sur le développement des plans d'aménagement intégrant l'approche écosystémique des pêches (AEP). L'atelier devrait inclure des études de cas spécifiques des plans d'aménagement existants dans les pays du sud-ouest de l'océan indien en montrant comment ils ont été élaborés et ce qu'il leur manque pour incorporer l'AEP. Les ateliers de formation devraient également inclure des plans d'aménagement modèles des pays hors de la région qui ont inclus l'AEP.
 - A rappelé que pareille à la formation entreprise par le programme FAO-DANIDA au cours des années 1980, la formation sur l'approche AEP devrait s'étendre sur une longue période afin d'avoir un impact important dans la région. Par conséquent, à ce sujet, il est entièrement d'accord avec les résultats de la revue à mi-parcours.
 - A proposé que pour faire connaître et plaider en faveur d'une compréhension simple de l'approche AEP, qu'un concours soit organisé à travers les pays de la région sud-ouest de l'océan indien pour trouver l'explication la plus succincte et la plus significative de l'AEP en une seule phrase.

- A cherché l'appui du projet pour encourager le développement d'un cours sur l'AEP dans une ou quelques universités dans la région sud-ouest de l'océan indien. Cela pourrait initialement prendre la forme d'un voyage d'étude d'un staff universitaire choisi de la région à l'Université du Ghana, Legon où un tel cours est actuellement dispensé.
 - A décidé d'avoir un point de l'ordre du jour fixe dans ses réunions ultérieures où le Président du Groupe de travail régional pourrait faire un bilan des activités du projet EAF-Nansen, des problèmes et contraintes sur la base de la communication qu'il/elle entretient régulièrement avec les Groupes de travail nationaux.
 - A noté avec gratitude les initiatives de publicité et de sensibilisation qui sont proposées par le projet pour 2011 mais souhaité aussi souligner que les bénéficiaires primaires (tels que les pêcheurs et leurs communautés) soient également impliqués.
 - A rappelé aux points focaux le besoin de synergie entre les projets EAF-Nansen, SWIOFP, et ASCLME au niveau national et qu'ils devraient chercher à communiquer régulièrement comme points focaux de ces trois projets régionaux. Ils devraient également informer le Président du Groupe de travail régional et le Coordonnateur du projet EAF-Nansen sur la façon dont cette synergie pourrait être améliorée si cela n'existe pas déjà.
 - A souhaité attirer l'attention de la FAO et du projet EAF-Nansen sur le fait que la réunion ministérielle de l'Union africaine prévue à Banjul (Gambie) en décembre 2009 est une importante opportunité pour sensibiliser les ministres des pêches sur l'AEP et faire avancer ainsi l'approche en Afrique.
55. À la clôture de la réunion, le Président a exprimé sa gratitude à la FAO pour l'appui accordé à la région à travers le projet EAF-Nansen. Il a remercié aussi les participants de leurs contributions.

ANNEXE A
ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

8:30 – 9:00	Enregistrement
9:00 -10:30	Introduction <ul style="list-style-type: none"> Ouverture et arrangement administratifs Election du président, du vice-président et des rapporteurs Ordre du jour Présentation du projet EAF-Nansen <ul style="list-style-type: none"> ○ Points sur les activités ○ Structure de gestion du projet et responsabilités
10:30-11:00	Pause café
11:00-13:00	Campagnes du Dr Fridtjof Nansen <ul style="list-style-type: none"> ○ Campagnes dans la région Ouest de l’océan indien ○ Plan de campagne pour 2009/10 Plan de travail pour 2009/10 <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités au niveau des pays (notes d’orientations sur le projet) ○ Questions financiers et administratives
13:00 – 14:00	Déjeuner
14:00 -16:00	Examen à mi-parcours Formation et bourses Questions Diverses <ul style="list-style-type: none"> ○ Fonds d’investissement de l’Union africaine pour les pêches ○ Conférence des ministres africains des pêches Conclusions et Recommandations
16:00-16.30	Pause café
	FIN

ANNEXE B
LISTE DES PARTICIPANTS

Comores

Ben Allaoui Aboubacar
Directeur
Direction Nationale des Ressources
Halieutiques
B P 289 Moroni
Tel: (269) 73 5630 or 333006
Fax: (269) 750013
Email: dg.peche@comorestelecom.km

Kamardine Boinali
Ministry of Fisheries
Director of Fisheries
Fomboni, Moheli
Comores
Tel: (269) 326610
Fax: (269) 720432
Email: kamari58@yahoo.fr

Kenya

Godfrey Monor
Fisheries Department
Museum Hill
P.O. Box 58187
Nairobi
Email: monorgv@gmail.com

Simon Warui
Head of the Directorate of Marine and Coastal
Fisheries
Ministry of Fisheries Development
P.O. Box 58187 – 00200
Nairobi, Kenya
Tel: +254 722 480 804
+254 20 3742320 /3742349
Email: simonwarui@yahoo.com

Martha Mukira
Assistant Director of Fisheries
Fisheries Department
PO Box 90423
80100 Mombasa, Kenya
Tel.: (254) 41475157/722596211
Email: mar_mukira@yahoo.com

Mozambique

Augusto Nhampule
Deputy Director
National Directorate of Fisheries
Administration
Ministry of Fisheries
Rua Conseglieri Pedroso, 347-1o andar,
Maputo
Email: anhampule@mozpesca.gov.mz

Claudia Tomas
National Directorate of Fisheries
Administration
Ministry of Fisheries – Mozambique
Rua Conseglieri Pedroso, 347-1o andar,
Maputo
Email: ctomas@mozpesca.gov.mz

Madagascar

Mamy Ramanantsoa
DG Fisheries
Fisheries Department
Director, Industry Fisheries
Ampandrinomby,
Antananarivo
Email: ram.mamy@moov.mg

Samueline Ranaivoson
Direction Centrale de la peche et des
Ressources Halieutiques
Antananarivo 101-
Madagascar
Tel: 261 3240 612 96
Email: samranaivo@gmail.com

Maldives

Hussain Rasheed Hassan
 Minister of State for Fisheries and Agriculture
 Ministry of Fisheries and Agriculture
 Ghaazee Building, Male, 20-05
 Tel.: +960 3322625
 Fax: +960 3326558
 Email: hussain.hassan@fishagri.gov.mv

Maurice

Mr Veenay Choramun
 Ministry of Agro Industry, Food Production &
 Security (Fisheries Division)
 4th Floor L.I.C.I. Centre, Port Louis, Mauritius
 Tel: (230) 2112470
 Fax: (230) 2081929
 Email: vchooramun@mail.gov.mu

Mardayven Nallee
 Ministry of Agro Industry, Food Production &
 Security (Fisheries Division)
 Divisional Scientific Officer
 4th Floor L.I.C.I. Centre, Port Louis, Mauritius
 Tel: (230) 2112470
 Fax: (230) 2081929
 Email: mnallee@mail.gov.mu

Seychelles

Roy Clarisse
 Deputy Managing Director
 Seychelles Fishing Authority
 P.O. Box 449
 Victoria, Mahé, Seychelles
 Tel : +248 670300
 Fax : +248 224508
 Email : royc@sfa.sc

Elisa Socrate
 Fisheries Administrator
 Seychelles Fishing Authority
 P.O. Box 449
 Victoria, Mahé, Seychelles
 Tel : +248 670335
 Fax : +248 225957
 Email : esocrate@sfa.sc

Tanzanie

Joyce Kulekana
 Senior Research Officer
 Tanzania Fisheries Research Institute
 PO Box 9750, Dar es Salaam, Tanzania
 Tel.: (255) 2650046
 Fax: (255) 2650043
 Email: kulekana3@yahoo.com

ASCLME

Magnus NGOILE
 Policy and Governance Coordinator
 UNDP/GEF ASCLME Project
 Private Bag 1015,
 Grahamstown 6140
 South Africa
 Cel: +27 72 974 9192
 Tel: +27 46 636 2984
 Fax: +27 46 622 6621
 Email: magnus.ngoile@asclme.org

SWIOFP

Rondolph Payet
 Regional Executive Secretary
 South West Indian Ocean Fisheries Project
 c/o Kenya Marine & Fisheries Research
 Institute
 P.O. Box 81651-80100,
 Mombasa, Kenya.
 Tel: +254-20-8023924
 Email: rpayet@gmail.com
rpayet@swiofp.net

Renison Ruwa
 SWIOFP Focal Point for Kenya
 Kenya Marine & Fisheries Research Institute
 P.O. Box 81651 -80100,
 Mombasa, Kenya
 Tel: +254 733 700 572
 Email: kruwa@kmfri.co.ke or
reniruwa@yahoo.com

CONVENTION DE NAIROBI /WIOLAB

Dixon Waruinge
 Programme Officer
 United Nations Environmental Programme
 UN Avenue Gigiri
 PO Box 63204
 Nairobi, Kenya
 Tel.: +254 20-622025/ 7622025
 Email: Dixon.Waruinge@unep.org

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

Nancy K. Gitonga
 Co-ordinator of the Regional Advisory
 Committee on Strategic Partnership for
 Sustainable Fisheries Investment Fund in the
 LMEs of Africa
 P.O. Box 30786 – 00100,
 Nairobi, Kenya
 Email: nancy.gitonga@au-ibar.org
nanisgitonga@yahoo.com

FAO

Aubrey Harris
 Senior Fishery Officer
 Subregional Office for Southern Africa PO
 Box 3730, Harare, Zimbabwe
 Tel.: (263) 4 253655, 253657
 Fax: (263) 4 700724
 Email: Aubrey.harris@fao.org

Kwame Koranteng
 Fisheries Management & Conservation Service
 (FIMF)
 Food & Agriculture Organization of the United
 Nations
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel +39 0657056007
 Fax +39 0657053020
 Email: Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
 Fisheries Management & Conservation Service
 (FIMF)
 Food & Agriculture Organization of the United
 Nations
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel +39 0657053715
 Fax +39 0657053020
 Email: Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

IMR

Tore Stromme
 Fisheries Management & Conservation Service
 (FIMF)
 Food & Agriculture Organization of the United
 Nations
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel +39 0657054735
 Fax +39 0657053020
 Email: Tore.Stromme@fao.org
tore.stroemme@imr.no

SECRETARIAT

Theodora Gutuza
Programme Assistant
Subregional Office for Southern Africa
PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
Tel.: +263 4 253655, 253657
Fax: +263 4 700724
Email: Theodora.gutuza@fao.org

Umazi Munyikah,
SWIOFP Administrative Assistant,
South West Indian Ocean Fisheries Project,
c/o Kenya Marine & Fisheries Institute, Mombasa, Kenya
Email: umazi.munyikah@swiofp.net,
umunyikah@gmail.com

Maria Omulimia
Secretary, Regional Management Unit,
South West Indian Ocean Fisheries Project,
c/o Kenya Marine & Fisheries Research Institute, Mombasa, Kenya
Email: maria.omulimi@swiofp.net,
momulimi@yahoo.com

ANNEXE C
TERMES AND CONDITIONS POUR LA FORMATION D'UN COMITE
DIRECTEUR ET D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PROJET EAF-NANSEN
COMME ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA CPSOOI

Les termes et conditions seront les suivants:

- La CPSOOI doit établir le Comité directeur régional du projet EAF-Nansen comme un Comité *ad hoc* conformément à l'article 6.3 des statuts de la Commission et du règlement X de ses règles et procédures pour la durée du projet EAF-Nansen.
- Les membres du Comité devront comprendre les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du sud et la Tanzanie et d'autres projets et institutions qui collaborent avec le projet EAF-Nansen dans la région du sud-ouest de l'océan indien (y compris le projet ASCLME, le projet des pêches du sud-ouest de l'océan indien, l'Unité conjointe PNUE de mise en œuvre de la Convention d'Abidjan et de Nairobi, etc.).
- Tout frais lié au fonctionnement du Comité y compris les coûts supplémentaires imputables à la Commission sera à la charge du projet EAF-Nansen.
- Le Comité doit rendre compte à la Commission aux sessions régulières de la Commission.
- Le Président du Comité sera désigné à la première réunion du Comité selon les règles de procédure.
- Le Secrétaire du Comité directeur régional sera le Coordonateur en matière de l'AEP du projet EAF-Nansen, travaillant en étroite collaboration avec le Secrétaire de la Commission.
- L'anglais et le français seront les langues de travail du Comité.

En outre, à sa réunion le Comité scientifique de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien a proposé d'adopter le Groupe de travail régional du projet EAF-Nansen comme un Groupe de travail *ad hoc* du Comité.

Les membres du Groupe de travail *ad hoc* (Groupe de travail régional) seront constitués de personnes désignées par les Comores, la France, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, la Somalie, l'Afrique du sud et la Tanzanie et d'autres projets et institutions qui collaborent avec le projet EAF-Nansen dans la région du sud-ouest de l'océan indien.

Tout frais lié au fonctionnement du Groupe de travail *ad hoc* y compris les coûts supplémentaires imputables à la Commission et /ou à son Comité scientifique sera à la charge du projet EAF-Nansen.

